



© Fabrice et Laurent DESAGE

La Huppe fasciée

Upupa epops

Présence en Limousin											
JAN	FÉV	MARS	AVRIL	MAI	JUN	JUIL	AOÛT	SEPT	OCT	NOV	DÉC
Statut biologique en Limousin											
Nicheur régulier - Migrateur régulier											
Statut UICN en France				Statut de protection en France				Directive Oiseaux			
Préoccupation mineure				Espèce protégée				-			

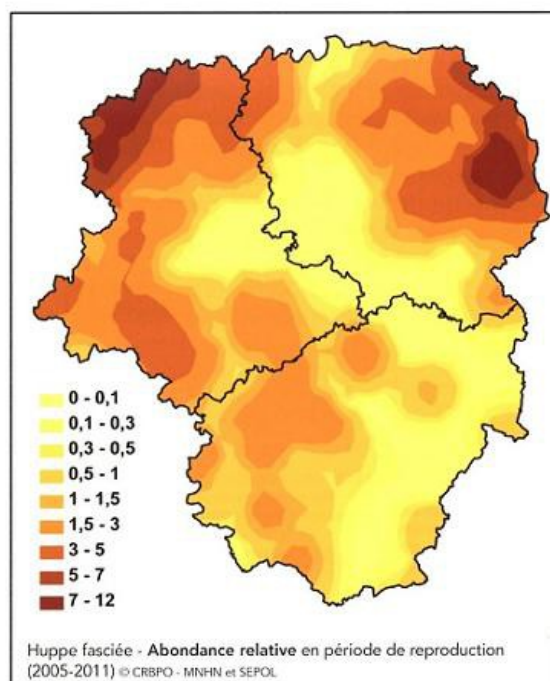
RÉPARTITION

La Huppe fasciée, migrateur strict en Limousin, est représentée de manière très inégale. Les densités des populations sont sensiblement analogues à celle de la densité des haies. Les véritables régions bocagères, la moitié ouest de la Haute-Vienne, essentiellement la Basse-Marche, et le sud-est de la Creuse, notamment la Combraille et le Bas-Berry, abritent les plus fortes concentrations. Par rapport à ses deux voisins, la Corrèze présente des densités plus faibles. Ce département est plus accidenté, de grands boisements s'étendent sur les pentes et les secteurs moins tourmentés sont soumis à la mécanisation de l'agriculture qui privilégie les grandes surfaces sans haies ni rideaux d'arbres.

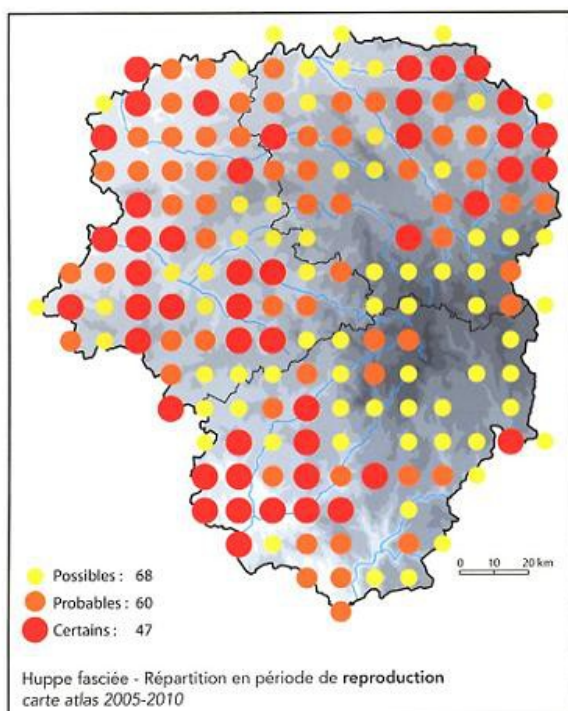
Bien que contactée jusqu'à 900 mètres d'altitude, au-dessus de 500 mètres, la huppe devient rare. Les indices de nidification diminuent à mesure que l'on s'élève pour devenir sporadiques sur le plateau de Millevaches, les monts d'Ambazac, la Xaintrie et les plateaux de l'Est-corrézien.

ÉCOLOGIE ET BIOLOGIE

La Huppe fasciée fuit les zones d'agriculture intensive, les landes et les forêts, elle affectionne les coteaux ensoleillés,

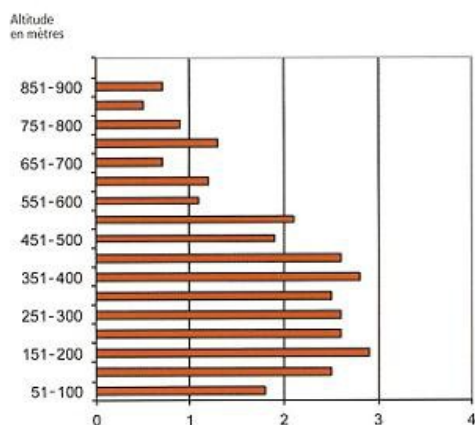


les murets séparant de petites parcelles cultivées et les vieux vergers. En Limousin, son habitat préféré est le bocage comportant une activité pastorale et les lisières forestières. Dans ces biotopes, l'oiseau trouve des proies à proximité de ses sites de nidification. Elle établit son nid dans les trous dans le sol,

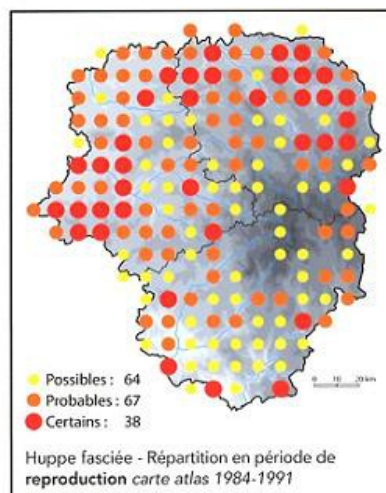


dans les murs ou les arbres morts. Les cavités sous les tuiles d'une toiture et éventuellement des nichoirs sont aussi utilisés. Parfois elle apprécie mal la taille de ses proies, alors la déglutition devient très délicate, cette situation la rend très vulnérable (BIENVENU, 1991).

Elle se manifeste dès les premiers jours de mars. Le contact le plus précoce est signalé le 02/03/2006, à Flavignac [87]. Les premiers transports de nourriture sont observés le 20/04/2007 à Banize [23] et le 20/04/2008 au Chastang [19]. Les tailles des pontes documentées font état de quatre à cinq œufs et les couvées de trois à quatre poussins. Un cas de seconde couvée est découvert le 15/07/1995 à Dournazac [87]. La période de nourrissage des jeunes se termine début juillet. Les derniers contacts ont lieu lors de la dernière décennie de septembre, mais deux présences tardives de Huppe fasciée sont mentionnées le 04/10/2007, Limoges [87], et le 14/10/1993, Bosmie-L'Aiguille [87]. Une huppe baguée en juillet 1965 à Saint-Agnant-de-Versillat [87] est retrouvée un an plus tard à Nérét [36].



Huppe fasciée - Répartition altitudinale
en période de reproduction



ÉVOLUTION DES POPULATIONS

Le nombre de mailles où sont relevés des indices de nidification est sensiblement identique sur les périodes des deux atlas. Par contre, sur ces 25 dernières années, le nombre de mailles avec des nicheurs certains est en augmentation de 20 %. Les comptages STOC-EPS rendent compte de cette tendance, ils confirment malgré de fortes variations interannuelles, une hausse de 80 % de la population entre 2002 et 2011. Cette évolution est très apparente dans le sud de la Corrèze et l'ouest de la Haute-Vienne, probablement plus prospectés. Cette augmentation des populations ne doit pas nous faire oublier que la huppe a connu une forte régression en France dans les années 1990, la population nicheuse ayant été divisée par deux (JIGUET, 2011). Lors de ces deux dernières décennies, une extension altitudinale du territoire de la Huppe fasciée est constatée; le contact le plus élevé, 673 mètres avant 1986, a atteint l'altitude de 870 mètres en 2006. Le changement climatique constaté ces dernières années n'est probablement pas étranger à ce phénomène.

CONSERVATION

En Limousin, les populations de Huppe fasciée semblent en augmentation. Cet accroissement est probablement très fragile car en Auvergne, durant les années 1990, les effectifs ont accusé une baisse de 50 %. Les principales menaces sont l'intensification des pratiques agricoles entraînant la disparition des haies et des vieux arbres, l'usage immodéré des pesticides pouvant à terme réduire considérablement les sites de nidification et les sources de nourriture. L'enrésinement à outrance et à un degré moindre, l'urbanisation accompagnée par l'extension des infrastructures routières peuvent avoir aussi des conséquences néfastes pour cette espèce.

En zone rurale, les arbres morts, les vieux murs, les haies sont à préserver pour maintenir des sites de nidification à proximité des champs, des vergers, des pâtures, lieux de gagnage de la huppe.

En zone périurbaine, l'implantation de nichoirs doit être envisagée dans les secteurs où les sites naturels manquent. La gestion différenciée des espaces verts par les collectivités et les particuliers permet de conserver des zones enherbées riches en nourriture pour de nombreuses espèces avicoles, dont la huppe. Les fauches tardives du bord des routes s'inscrivent dans cette démarche. La mise en place de ce mode de gestion permet de protéger notre environnement tout en limitant les coûts d'entretien des espaces verts.

Pierre MARTHON